

LE DÉPARTEMENT DE L'AIN S'ENGAGE POUR LA PÉRENNITÉ DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DE L'AIN

Lundi 1^{er} décembre 2025, Jean DEGUERRY, Président du Département de l'Ain, a annoncé lors d'une conférence de presse, en présence de Didier DUSSART, Président de la Banque Alimentaire de l'Ain, de Clotilde FOURNIER, Vice-présidente du Département déléguée à l'insertion, à l'emploi, à l'habitat et au logement, et de Pierre LURIN, Vice-président du Département délégué aux finances, aux bâtiments et aux moyens généraux, sa volonté d'acquérir les locaux de la Banque Alimentaire de l'Ain, situés rue Suzanne Valadon à Bourg-en-Bresse.

Ce projet d'acquisition, qui sera à l'ordre du jour de la prochaine session de l'Assemblée départementale en décembre prochain, s'inscrit dans une volonté forte du Département de soutenir durablement les actions essentielles de l'association qui œuvre au quotidien dans la lutte contre la précarité alimentaire.

Depuis de nombreuses années, le Département de l'Ain soutient la Banque Alimentaire, notamment en finançant une part très importante du loyer et en mobilisant les EPCI pour rechercher des cofinancements. Aujourd'hui, face aux difficultés financières structurelles rencontrées par l'association et afin de sécuriser son implantation dans l'Ain, le Département envisage de se porter acquéreur, auprès de la SEMCODA, des 1 888 m² de locaux pour un montant évalué par France Domaine à 1 930 000 € HT, soit 2 316 000 € TTC.

Une fois propriétaire, le Département propose de mettre les locaux à disposition de la Banque Alimentaire dans le cadre d'une convention d'occupation gratuite. La Banque Alimentaire prendrait en charge les charges locatives courantes (fluides, taxe d'enlèvement des ordures ménagères), les contrôles réglementaires obligatoires ainsi que les travaux importants normalement assumés par le propriétaire.

Cette acquisition permettrait à la fois de garantir la pérennité de l'activité de la Banque Alimentaire de l'Ain, de réduire les charges locatives pesant sur l'association, mais aussi de lui offrir une solution immobilière stable en cohérence avec les compétences du Département en matière de solidarité.

« La Banque Alimentaire de l'Ain joue un rôle essentiel dans la lutte contre la précarité alimentaire et dans le soutien aux Aindinois les plus fragiles. En devenant propriétaire des locaux qu'elle occupe, nous affirmons notre engagement à ses côtés et lui offrons une stabilité indispensable pour poursuivre son action. Ce choix traduit notre volonté de mettre la solidarité au cœur de nos politiques départementales ».

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain



Banque Alimentaire de l'Ain

→ Les missions de la Banque Alimentaire de l'Ain :

Lutter contre la précarité alimentaire et le gaspillage en collectant et redistribuant des denrées inventaires ou issues de dons aux personnes en difficultés (familles monoparentales, retraités, étudiants, travailleurs pauvres).

Pour ce faire, elle déploie plusieurs modes d'actions :

- Collecte auprès des grandes surfaces, industriels, agriculteurs, boulangeries et particuliers.
- Redistribution via les associations et CCAS partenaires.
- Respect des normes d'hygiène et tri pour garantir la qualité des produits.

→ Chiffres clés de la Banque Alimentaire de l'Ain (2024-2025) :

- Bénéficiaires : plus de 14 000 personnes aidées chaque année.
- Repas distribués : environ 3,3 millions de repas en 2025.
- Denrées collectées : 1 502 tonnes en 2024.
- Associations partenaires : 76 associations et CCAS conventionnés.
- Collecte annuelle : elle représente 12 % des approvisionnements, soit 2,4 millions de repas en 2024.
- Bénévoles mobilisés : environ 2 600 bénévoles pour les collectes.
- Budget denrées : 5 millions d'euros estimés pour 2025.

→ Chiffres clés des Banques Alimentaires en France pour 2024-2025 :

- 79 Banques Alimentaires réparties sur le territoire (métropole et outre-mer).
- 6 044 associations partenaires (CCAS, épiceries sociales, associations caritatives).
- 223 millions de repas distribués sur l'année.
- 2,4 millions de personnes aidées.
- 7 636 bénévoles et 682 salariés mobilisés.

→ Plus d'infos : <https://ba01.banquealimentaire.org/>

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand
tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • celine.moyne-bressand@ain.fr